

La conduite de Recette

La conduite de recette

Objectif	<p>Ce cours vous apprend à la fois une méthode pour maîtriser la conduite de recette, et une démarche pour mener à bien une recette fonctionnelle de bout en bout d'une application.</p> <p>Il permet aux stagiaires de situer le rôle et la responsabilité de chaque acteur, maîtriser la stratégie de test et la couverture fonctionnelle, de préparer, d'effectuer les tests fonctionnelle et de construire les jeux de tests de recette, d'avoir les connaissances nécessaires pour se prononcer sur la recette.</p>
Participants et Pré-requis	Maîtrise d'ouvrage, Directeur de projet, chef de projet et utilisateurs d'application.
Durée	2 jours.
Date	Nous consulter
Lieu	Dans les locaux de GLOBAL S2i
Support de cours	Support en Français



Programme détaillé

- **Introduction**
(Le processus de recette, Les normes et la relation client/fournisseur)
- **Les différents types de tests**
Tests unitaires, intégration et non régression)
- **Les niveaux de recette**
Recette provisoire et recette définitive
- **Elaborer le plan de recette**
 - Définir les enjeux, les objectifs, les limites et les contraintes.
 - Identifier les rôles et les responsabilités des acteurs.
 - Définir le planning prévisionnel de la recette.
 - Définir les contrôles des fournitures livrées.
 - Définir le périmètre de la recette et l'environnement des tests nécessaire à la recette (matériel et logiciels).
 - Identifier et évaluer les risques.
 - Définir les niveaux de criticité et les critères d'arrêt de la recette
 - Définir les critères d'acceptation.
 - Concevoir des cas de tests en relation avec les critères d'acceptation
 - Concevoir les scénarios de recette
 - Définir le protocole d'organisation
- **Créer l'environnement de la recette**
 - Rôles et responsabilités des acteurs.
 - Le lotissement des tests.
 - Estimer la charge des tests
 - Concevoir les jeux d'essai
 - Créer la base de données en fonction de la volumétrie (tests de non régression).
 - Mettre en œuvre un système de capitalisation des acquis et promouvoir le progrès permanent.
 - Prévoir et organiser la mobilisation des ressources et des moyens matériels.
 - Prévoir le cas échéant les risques de l'indisponibilité de l'environnement
- **Réaliser les tests d'acceptation et la recette**
 - Rôles et responsabilités des acteurs.
 - Créer les jeux d'essai en mettant à jour les bases de données (ex. paramétrage)
 - Ordonnancer les scénarios et exécuter les tests d'acceptation.
 - Traiter les écarts et réaliser les tests de non régression.
 - Mettre à jour la documentation.
 - Suivre le projet (charge et délai).
 - Mettre à jour le bilan des tests d'acceptation.
 - Prononcer la recette.
- **Choix des outils**
Les tests automatiques et Les outils du marché



Animateur – Abdelghani SAROH

- Docteur de l'université Paul Sabatier de Toulouse
- Après avoir exercé dans le milieu bancaire en France, en Suisse, au Luxembourg et au Maroc, il fonde la société GLOBAL S2i au Maroc spécialisée dans les métiers de la banque et en particulier la monétique

Conditions tarifaires

- 10000.00 DH HT incluant le support du cours, l'attestation de stage, les blocs notes et stylos, le repas de midi (à raison de 75,00 DH par repas) et les boissons (café, eau, jus d'orange et biscuits).
- GLOBAL S2i vous propose une réduction de 10 % sur l'inscription d'une personne supplémentaire du même établissement à cette session.



Bulletin d'inscription
A remplir et à renvoyer par Fax au : 05 22 77 53 78

La conduite de recette fonctionnelle

Participants			
Prénom – Nom	Téléphone	Mail	Tarif HT

Responsable formation ou commande		
Société		
Adresse		
Nom & Prénom		
Fonction		
Téléphone		
Mail	Fax	

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »

Cachet de la société

Fait à

Le ... / ... /

Conditions d'inscription

Article 1: Objet

En exécution de ce présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser les actions de formations intitulées (voir ci-dessus).

Article 2: Nature et caractéristique des actions de formation

L'action de formation a pour objectif de permettre au(x) stagiaire(s) de maîtriser le(s) logiciel(s) mentionné(s) dans ce document. A l'issue de la formation et après règlement intégral de l'action de formation, une attestation sera délivrée au(x) stagiaire(s).

Article 3: niveau de connaissances pré-requis

Niveau de connaissances préalables Précisé sur le programme de formation.

Article 4: Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu les jours proposés sur le site internet de GLOBAL S2i , de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Les sessions inter-entreprises sont maintenues avec 10 stagiaires au minimum. Dans le cas contraire, la formation sera reportée à une date ultérieure. Vous serez informé au plus tard la semaine précédant la session.

Article 5: Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 5 jours ouvrés pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception au moins 10 jours ouvrés avant le début de la formation. Si la rétractation n'a pas lieu dans les 5 jours ouvrés suivant la commande ou si la période de 10 jours ouvrés n'est pas respectée, le coût de la formation sera intégralement payé par le client sur présentation de la facture.

Article 6: Dispositions financières

Dans le cas où un organisme ne prend pas en charge la formation, le client s'engage à payer la prestation à réception de la facture.

Article 7: Conventions de formation

Les formations peuvent être prises en charge par l'employeur et certains organismes (OFPPT dans le cadre des contrats spéciaux de formation).

Article 8: Report de stage

Dans le cas où un séminaire ne réunirait pas le nombre de personnes minimum nécessaire à son bon déroulement pédagogique, nous nous réservons le droit d'ajourner ou de reporter celui-ci à une date ultérieure. Vous pouvez alors, à votre convenance, reporter votre inscription à une autre date.

Article 9: Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de commerce de Casablanca est déclaré compétent pour régler le litige.